

UNE RÉOLUTION...

Le Congrès de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Savoie, réuni à Aix-les-Bains, le 4 octobre 1953:

Est unanime à approuver et à affirmer son attachement à la Confédération C.G.T.-F.O. et condamne l'action d'Hébert et quelques individualistes qui s'abritent derrière la publication du Courrier Syndical.

... ET UNE LETTRE

Mon cher camarade,

J'ai bien reçu copie de la condamnation sommaire à l'endroit du *Courrier Syndical*, votée par le Congrès de ton Union Départementale, le 4 courant.

Permetts-moi de te faire observer que tous les militants qui écrivent dans le *Courrier Syndical* sont attachés autant que quiconque à la C.G.T.F.O., à la construction de laquelle ils consacrent toute leur énergie.

En réalité nous ne nous opposons pas à la C.G.T.F.O., mais nous sommes en désaccord avec la politique poursuivie par le Bureau Confédéral qui, à notre avis, entrave le développement de notre organisation.

A ce propos j'aurais préféré que ton Congrès ne se contente pas d'une condamnation sommaire, mais précise les points sur lesquels ils sont en désaccord avec nous.

Je te rappelle pour mémoire, que sur toute une série de problèmes: unité d'action, productivité, Afrique du Nord, pour ne citer que ceux-là, nous nous sommes trouvés en divergence avec le Bureau Confédéral.

Je pense qu'il aurait été excellent que ton Congrès discuta de ces problèmes et indique d'une manière précise ce qui te heurte dans notre argumentation.

En terminant je tiens à te féliciter de l'unanimité qui s'est manifestée dans tes assises départementales, je dois t'avouer très humblement que j'ai le sentiment qu'il ne serait pas possible d'obtenir d'un congrès de l'U.D. de la Loire-Inférieure une résolution unanime sur un sujet aussi brûlant que celui du rôle joué par le *Courrier Syndical*.

En espérant que tu voudras bien donner connaissance de cette lettre aux camarades qui nous ont condamné vraisemblablement sans nous entendre (unanimement), je te prie de croire, cher camarade, à mes sentiments fraternels et syndicalistes.

Alexandre HEBERT.